

Affaires Générales, Juridiques et Partenariales

Case courrier 437
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :

Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction
sandra.gaucerand@umontpellier.fr
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL DE LA FACULTE
DES SCIENCES**

SEANCE N° 281

Année universitaire 2017-2018

EXTRAIT du Procès-Verbal du Conseil Faculté des Sciences SEANCE N° 281 – 15 NOVEMBRE 2017

DESTINATAIRES

- Philippe AUGE, Président UM,
- Bruno FABRE, Vice-président du Conseil d'Administration UM,
- Jacques MERCIER, Vice-président chargé de la Recherche UM,
- Jean-Patrick RESPAUT, Vice-président chargé de la Formation et de la Vie Universitaire UM,
- Christian LAGARDE, Vice-Président délégué aux affaires statutaires et générales UM,
- Alexis VANDEVENTER, Vice-président étudiant UM,
- Romain JACQUET, Directeur Général des Services UM,
- Philippe LASHERMES, DGSA chargé des ressources humaines et des affaires budgétaires UM,
- Pascale SAURET, DGSA chargé de la formation et des vies étudiantes et institutionnelle UM,
- Sébastien PONS, DGSA, chargé de l'analyse stratégique et de la conduite du changement UM,
- Yves CORREC, DGSA, chargé du patrimoine immobilier, logistique et hygiène et sécurité UM,
- Claude BAGNOL, Administrateur de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur chargé des systèmes d'information et du numérique UM,
- Charles PINERO, Directeur des Ressources Humaines UM,
- Directeurs Adjoints et Directeurs de Département d'enseignement FdS,
- Chefs de Service FdS.

Vu **les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier** approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017 - III : *Gouvernance de la Faculté des Sciences - 1. Le Conseil de la Faculté des Sciences -*,

Le **mercredi 15 novembre 2017**, à 9 h 15, les membres du Conseil de la Faculté des Sciences de Montpellier, dûment convoqués le 13 novembre 2017, se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences, Salle des Actes - bâtiment 7 du Campus Triolet.

Membres en exercice : 37

Après s'être assuré du quorum en début de séance - **22 membres présents ou représentés -**,

(Extrait de l'article 10 - Chapitre 1, section 3 - des Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier : *Le Conseil délibère valablement lorsque la moitié au moins de ses membres est présente ou représentée*).

Monsieur Alain HOFFMANN a rappelé l'**ordre du jour** du Conseil n° 281 :

1. *Introduction,*
2. *Approbation de PV n° 280 - Conseil du 4 octobre 2017 -*,
3. *Festisciences 2017,*
4. *Vie du Campus,*
 - a. *Vote de subventions,*
 - b. *Domiciliations,*
5. *Présentation et vote du BPI 2018,*
6. *Relations Internationales : Validation des Bourses au mérite 2016-2017,*
7. *Vote mise à disposition des locaux FdS - Tarifs 2018,*
8. *Campagne d'emplois 2018 IATSS,*
9. *Validation du Référentiel 2017-2018,*
10. *Questions diverses.*

Vote n°1 : Validation du Procès-Verbal n° 280 - Conseil de la Faculté des Sciences du mercredi 4 octobre 2017.

Votants : 22 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Défavorable : 0

Favorable : 22

Le PV n° 280 - Conseil du mercredi 4 octobre 2017 recueille un avis UNANIME de la part du Conseil d'UFR.

Vote n°2 : Vote de la domiciliation des associations AMPBM, Brin de Forêt, et Médios au sein de la Faculté des Sciences.

Votants : 22 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Défavorable : 0

Favorable : 22

La domiciliation des associations AMPBM, Brin de Forêt, et Médios au sein de la Faculté des Sciences recueille un avis UNANIME de la part du Conseil d'UFR.

Vote n°3 : Vote de la subvention pour l'association Salon de l'Écologie - montant de 500 € (cinq cent euros).

Votants : 22 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Défavorable : 0

Favorable : 22

La subvention pour l'association Salon de l'Écologie - montant de 500 € (cinq cent euros) recueille un avis UNANIME de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 4 : Vote de la demande de subvention pour l'association TAUST - montant de 300 € (trois cent euros).

Votants : 22 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Défavorable : 0

Favorable : 22

La demande de subvention pour l'association TAUST - montant de 300 € (trois cent euros) recueille un avis UNANIME de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 5 : Vote des demandes de subventions relatives à la manifestation Festisciences 2017

- ABM : 43 € (quarante-deux euros, soixante-quatre centimes),
- Artio : 97 € (quatre-vingt-seize euros, cinquante-neuf centimes),
- GNUM : 60 € (soixante euros),
- TAUST : 400 € (quatre cent euros)

Votants : 22 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Défavorable : 0

Favorable : 22

Les demandes de subventions relatives à la manifestation Festisciences, qui se déroulera le 23 novembre prochain, recueille un avis UNANIME de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 6 : Vote du Budget 2018 de la Faculté des Sciences.

Votants : 20 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 4

Défavorable : 4

Favorable : 12

Le budget 2018 de la Faculté des Sciences recueille un avis FAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 7 : Vote de la mise à disposition des locaux de la Faculté des Sciences - Tarifs 2018 -.

Votants : 20 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Défavorable : 0

Favorable : 20

La mise à disposition des locaux de la Faculté des Sciences - Tarifs 2018 recueille un avis UNANIME de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 8 : Vote des bourses au mérite 2016-2017 attribuées aux étudiants de la Faculté des Sciences, en mobilité internationale.

Votants : 20 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Défavorable : 0

Favorable : 20

Vote des bourses au mérite 2016-2017 attribuées aux étudiants de la Faculté des Sciences recueille un avis FAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

L'ordre du jour étant épuisé, la 3^{ème} SEANCE - année universitaire 2017-2018 - du Conseil de la Faculté des Sciences de Montpellier est levée à 12h34.

Pour extrait certifié conforme au PV n° 281,

Fait à Montpellier, le 15 novembre 2017

Le Directeur



Alain HOFFMANN

ANNEXE

CALENDRIER DES CONSEILS DE LA FACULTE DES SCIENCES DE MONTPELLIER - ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018 -

Conseil	Date du Conseil	heure	Lieu
Conseil extraordinaire	Vendredi 1 ^{er} décembre 2017	8h45	Salle des Actes
Conseil n°281	Mercredi 6 décembre 2017	8h45	Salle des Actes
Conseil n°282	Mercredi 10 janvier 2018	8h45	Salle des Actes